

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERETS

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti fait face à une crise multidimensionnelle prolongée, marquée par une insécurité persistante, des déplacements massifs de population et une détérioration continue des conditions de vie, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Selon les estimations récentes, plus d'un million de personnes vivent en situation de déplacement interne, majoritairement dans des sites informels ou des abris précaires, caractérisés par un accès limité aux services de base et aux opportunités économiques.

Ces déplacements ont entraîné une perte importante des moyens de subsistance pour les populations affectées. De nombreux ménages ont été contraints d'abandonner leurs activités génératrices de revenus, leurs emplois ou leurs petites entreprises, les plongeant dans une situation de forte précarité et de dépendance accrue à l'aide humanitaire. Dans les sites de déplacés internes, les opportunités économiques restent extrêmement limitées, ce qui réduit considérablement les capacités des ménages à subvenir à leurs besoins de manière autonome et durable.

Les femmes sont particulièrement touchées par cette situation. En plus de leur exposition accrue aux risques de vulnérabilité, elles assument souvent la responsabilité principale de la survie économique des ménages. Malgré ces contraintes, elles développent des stratégies d'adaptation et des initiatives économiques informelles qui témoignent de leur rôle central dans la résilience des communautés.

Dans un contexte marqué par des tensions sociales, des traumatismes liés aux déplacements et une fragilisation du tissu communautaire, il apparaît également nécessaire de promouvoir des initiatives favorisant la cohésion sociale, la confiance et la culture de la paix au sein des sites. Le renforcement des dynamiques collectives, du leadership féminin et des espaces de dialogue constitue un élément essentiel pour soutenir des initiatives économiques durables et inclusives.

Au sein des sites de déplacés internes, les comités de femmes émergent comme des structures communautaires clés, jouant un rôle central dans la mobilisation, l'entraide et l'organisation des activités collectives. Ces comités représentent des leviers importants pour la mise en œuvre d'initiatives économiques collectives et pour le renforcement de la résilience des femmes dans des environnements fragiles.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le développement, met en œuvre une approche intégrée visant à renforcer la résilience des populations vulnérables, en combinant stabilisation communautaire et relèvement économique. Le projet accorde une attention particulière à l'inclusion économique des femmes, à la restauration des moyens de subsistance et au développement d'activités génératrices de revenus adaptées aux réalités des sites de déplacement.

Afin de répondre à ces enjeux, le PNUD envisage de mettre en place un concours d'affaires destiné aux comités de femmes des sites de déplacés internes, visant à identifier, renforcer et soutenir des initiatives économiques collectives. Ce dispositif intégrera également des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation, notamment autour de la cohésion sociale et de la promotion de la paix, afin de favoriser des dynamiques de collaboration durables et un environnement propice au développement économique. C'est dans cette perspective que le présent appel à propositions est lancé, en vue de sélectionner une firme qualifiée chargée de concevoir et de mettre en œuvre ce dispositif.

B. OBJECTIFS DE L'APPEL À PROPOSITIONS

Objectif général :

L'objectif général du présent appel à propositions est de sélectionner une firme qualifiée pour concevoir et mettre en œuvre un concours d'affaires destiné aux comités/groupement de femmes des sites de déplacés internes, afin de promouvoir des initiatives économiques collectives, renforcer l'autonomisation des femmes et contribuer à la résilience économique des ménages vulnérables.

Objectifs spécifiques :

De manière spécifique, il s'agira de :

- Concevoir et déployer un dispositif structuré de concours d'affaires adapté au contexte des sites de déplacés internes et aux réalités des comités/groupement de femmes ;
- Mobiliser et accompagner les comités/groupement de femmes dans l'identification et la formulation de projets d'activités génératrices de revenus à caractère collectif;
- Renforcer les capacités des participantes en matière d'entrepreneuriat, de gestion et de structuration d'initiatives économiques ;
- Assurer un processus transparent et inclusif de sélection des meilleures initiatives, basé sur des critères clairs et objectifs ;
- Accompagner les comités/groupement sélectionnés dans la mise en œuvre initiale de leurs projets, à travers un appui technique et méthodologique ;
- Contribuer à la valorisation des initiatives économiques portées par les femmes, en vue de soutenir leur visibilité et leur potentiel de développement ;
- Produire des livrables analytiques et opérationnels permettant de documenter les résultats du concours et d'alimenter les actions de suivi.

C. RÉSULTATS ATTENDUS DU CONCOURS

Le concours d'affaires devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- Un dispositif de concours d'affaires adapté au contexte des sites de déplacés internes est conçu et mis en œuvre, intégrant des mécanismes transparents et inclusifs ;
- Un nombre significatif de comités/groupement de femmes issus des sites ciblés est mobilisé et participe activement au processus de concours ;
- Les comités de femmes participants ont bénéficié d'un renforcement de capacités en matière d'entrepreneuriat, de gestion et de structuration de projets économiques collectifs ;
- Des propositions de projets d'activités génératrices de revenus, portées par les comités de femmes, sont développées et formalisées sous forme de plans d'affaires simplifiés ;
- Les meilleures initiatives économiques sont sélectionnées à travers un processus compétitif, transparent et basé sur des critères clairement définis ;
- Les comités de femmes lauréats sont accompagnés dans la phase initiale de mise en œuvre de leurs activités économiques ;
- Des initiatives économiques collectives portées par des femmes sont effectivement lancées dans les sites ciblés, contribuant à l'amélioration des moyens de subsistance ;
- Les participantes ont bénéficié d'espaces de sensibilisation et d'échanges favorisant la cohésion sociale, la confiance et la promotion de la paix ;

- Les résultats, bonnes pratiques et enseignements issus du concours sont documentés afin d'alimenter les activités de suivi, de capitalisation et de mise à l'échelle de l'initiative.

D. PORTÉE DES TRAVAUX

Dans le cadre du présent mandat, la firme retenue sera chargée de concevoir et de mettre en œuvre l'ensemble du processus du concours d'affaires à destination des comités/groupement de femmes dans les sites de déplacés internes ciblés, en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

À ce titre, la firme assurera les tâches suivantes :

1. Conception du dispositif du concours

- Élaborer une méthodologie détaillée du concours adaptée au contexte des sites de déplacés internes ;
- Définir les critères d'éligibilité et de sélection des comités et des projets ;
- Développer les outils nécessaires (formulaire de candidature, grilles d'évaluation, supports de formation, etc.) ;
- Proposer un calendrier détaillé de mise en œuvre du concours.

2. Mobilisation et sensibilisation des comités/groupement de femmes

- Identifier et mobiliser les comités/groupement de femmes dans les sites ciblés, en collaboration avec les acteurs locaux ;
- Assurer la sensibilisation des participantes sur les objectifs et les modalités du concours ;
- Veiller à une participation inclusive et représentative des femmes au sein des sites.

3. Renforcement des capacités des participantes

- Concevoir et dispenser des sessions de formation adaptées (entrepreneuriat, gestion simplifiée, élaboration de projets) ;
- Accompagner les comités/groupements dans l'identification d'opportunités économiques pertinentes ;
- Appuyer la structuration des idées en projets économiques viables.

4. Organisation d'ateliers de sensibilisation (Conscience et paix)

- Concevoir et animer des ateliers de sensibilisation à destination des comités/groupements de femmes sur les thématiques de conscience, de cohésion sociale et de promotion de la paix ;
- Intégrer des approches participatives favorisant l'expression, le dialogue et la gestion non violente des conflits ;
- Contribuer au renforcement du bien-être psychosocial des participantes et à la consolidation des dynamiques de cohésion au sein des sites ;
- Assurer l'articulation de ces ateliers avec les activités économiques, afin de renforcer la confiance, le leadership et la collaboration entre les participantes.

5. Appui à l'élaboration des projets et des plans d'affaires

- Accompagner les comités dans la préparation de propositions de projets d'activités génératrices de revenus ;
- Appuyer la formalisation des projets sous forme de plans d'affaires simplifiés ;
- Assurer un suivi rapproché durant cette phase afin de garantir la qualité des propositions soumises.

6. Organisation et gestion du processus de sélection

- Mettre en place un processus transparent et structuré de réception et d'évaluation des candidatures ;
- Appuyer l'organisation des sessions de présentation (pitch) des projets ;
- Faciliter le travail du jury de sélection, sans intervenir dans la décision finale.

7. Accompagnement des comités/groupement lauréats

- Assurer un appui technique aux comités sélectionnés dans la phase initiale de mise en œuvre de leurs projets ;
- Fournir des conseils en gestion, organisation et suivi des activités économiques ;
- Assurer un suivi de proximité afin de soutenir le démarrage effectif des initiatives.

8. Documentation et reporting

- Documenter l'ensemble du processus du concours (mobilisation, formation, sélection, accompagnement) ;
- Produire des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités ;
- Élaborer un rapport final incluant les résultats du concours, les bonnes pratiques, les défis rencontrés et les recommandations.

E. LIVRABLES ATTENDUS DE LA FIRME

La firme retenue devra produire les livrables suivants, validés par le Programme des Nations Unies pour le développement :

1. Rapport de démarrage (Inception report)

- Note méthodologique détaillée du concours ;
- Plan de mise en œuvre incluant le calendrier des activités ;
- Outils proposés (formulaires, grilles d'évaluation, supports de formation).

2. Outils et supports du concours

- Formulaires de candidature des comités/groupement de femmes ;
- Grilles d'évaluation des projets ;
- Supports de formation (modules, présentations, guides simplifiés) ;
- Outils de suivi des participantes et des projets.

3. Rapport de mobilisation et de participation

- Liste des comités/groupement de femmes mobilisés par site ;
- Données sur la participation (nombre de participantes, profils, etc.) ;
- Synthèse des activités de sensibilisation menées.

4. Rapport de formation et d'accompagnement

- Description des sessions de formation réalisées ;
- Liste des participantes formées ;
- Évaluation des capacités renforcées ;
- Synthèse de l'appui apporté à l'élaboration des projets.

5. Propositions de projets et plans d'affaires

- Dossiers de projets soumis par les comités ;
- Plans d'affaires simplifiés élaborés avec l'appui de la firme ;
- Base de données consolidée des propositions reçues.

6. Rapport du processus de sélection

- Description du processus d'évaluation ;
- Liste des projets présélectionnés et sélectionnés ;
- Résultats finaux validés par le jury.

7. Rapport d'accompagnement des lauréats

- Description de l'appui fourni aux comités sélectionnés ;
- Suivi du démarrage des activités économiques ;
- Difficultés rencontrées et ajustements proposés.

8. Rapport final de mise en œuvre

- Synthèse complète du processus du concours ;
- Résultats atteints (quantitatifs et qualitatifs) ;
- Analyse des impacts initiaux ;
- Bonnes pratiques et leçons apprises ;
- Recommandations pour la pérennisation et la mise à l'échelle.

F. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET PROFIL DE LA FIRME

1. Critères d'éligibilité

Les firmes soumissionnaires devront remplir les conditions suivantes :

- Être légalement enregistrées et disposer des documents administratifs et fiscaux en règle ;
- Justifier d'une présence et d'une expérience opérationnelle en Haïti ;
- Disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience dans la mise en œuvre de projets liés à l'entrepreneuriat, au développement économique ou à l'autonomisation des femmes ;
- Avoir une expérience avérée dans l'organisation d'activités similaires, notamment des formations, des concours, des programmes d'incubation ou d'accompagnement entrepreneurial ;
- Présenter au moins trois (3) références pertinentes de projets similaires réalisés au cours des dernières années ;
- Démontrer une capacité à intervenir dans des contextes fragiles ou humanitaires, notamment dans des environnements à contraintes sécuritaires et logistiques ;
- Ne pas avoir bénéficié d'une subvention du PNUD au cours des 6 derniers mois ;
- Disposer de capacités logistiques et organisationnelles adéquates pour assurer la mise en œuvre des activités dans les sites ciblés.

2. Profil technique de la firme

La firme devra démontrer :

- Une expertise solide en entrepreneuriat, développement de petites activités économiques et accompagnement de projets générateurs de revenus ;
- Une expérience spécifique dans le travail avec les femmes, notamment en matière d'autonomisation économique et d'inclusion ;
- Une bonne compréhension du contexte des déplacés internes et des dynamiques communautaires ;
- Une capacité à concevoir et déployer des approches participatives adaptées à des publics vulnérables ;
- Une expérience en formation, coaching et accompagnement de groupes ou d'organisations communautaires ;
- Une capacité à produire des livrables de qualité (rapports, analyses, outils) dans des délais contraints.

3. Composition de l'équipe

La firme devra proposer une équipe comprenant, au minimum :

- Un(e) Chef(fe) de mission / Coordonnateur(trice) avec une expérience confirmée en gestion de projets et en coordination d'activités similaires ;
- Un(e) expert(e) en entrepreneuriat ou développement économique ;
- Un(e) spécialiste en formation et renforcement de capacités ;
- Un(e) expert(e) en genre et inclusion, avec une expérience dans le travail avec les femmes en contexte de vulnérabilité ;
- Du personnel de terrain capable d'assurer la mobilisation et le suivi des activités dans les sites.

G. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les propositions seront évaluées selon une méthode d'analyse cumulative, prenant en compte à la fois les aspects techniques et financiers.

Les offres devront être jugées :

- Conformes aux exigences administratives ;
- Techniquement recevables ;
- Et financièrement compétitives.

La pondération des critères est définie comme suit :

- Proposition technique : 70 %
- Proposition financière : 30 %

L'évaluation technique sera basée sur les critères suivants : Compréhension de la mission et pertinence de l'approche, qualité de la méthodologie proposée, expérience et références de la firme, qualité de l'équipe proposée.

L'évaluation financière sera basée sur : Le coût global de la proposition ,la cohérence entre les activités proposées et le budget ,le rapport qualité-prix de l'offre.

H. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES :

- Le concours sera ouvert aux comités de femmes disposant soit d'initiatives économiques existantes, soit d'idées de projets. Un appui sera apporté aux participantes afin de structurer et renforcer leurs propositions avant le processus de sélection finale.
- Le concours devra permettre de sélectionner et d'accompagner un nombre indicatif de 10 à 15 comités de femmes, en fonction de la qualité des propositions et des ressources disponibles.
- Les sites de déplacés internes ciblés sont situés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (KIDD, OPC, La Pléiade, MSF/Centre obstétrique, Jerusalem, Site Carton).
- Une attention particulière devra être accordée à l'inclusion des femmes les plus vulnérables ;
- Les activités seront conduites en français et en créole ;
- Le présent appel à propositions est ouvert aux organisations de la société civile (OSC) ;
- L'activité aura une durée de six (6) mois.